

Senior

AU CS DE LA BOISSIÈRE BALADE CULTURELLE – TRIMESTRIEL

AU CS DES MARNAUDES INITIATION INFORMATIQUE

Jeu de 9h à 11h, vendredi de 10h à 12h et samedi 9h30 à 12h

Cotisation trimestrielle : 15 €

AU CS DU PRÉ GENTIL ATELIER ARTS PLASTIQUES

Mardi (période scolaire) de 14h à 16h ou de 19h à 21h

Différentes techniques sont utilisées, l'animateur vous assiste et vous guide au gré de votre inspiration.

En juin, une exposition des œuvres réalisées est présentée.

Participation : 50 € le trimestre pour les rosnéens et 65 € le trimestre pour les non rosnéens

ACTIONS COMMUNES

REPAS

Animés de 12h à 18h, le vendredi une fois tous les deux mois

Participation : 10 € (être adhérent)

SORTIES Des sorties sont proposées en fonction des envies des participants. Covoiturage ou minibus privilégié.

A la journée ou à la demi-journée

le vendredi en alternance avec les repas

Participation : variable en fonction des sorties



Les permanences sont gratuites.
Sur rendez-vous.
**UNIQUEMENT DURANT
LES PÉRIODES SCOLAIRES.**

Permanence

AU CS DE LA BOISSIÈRE FAMILLE ET MÉDIATION DES FEMMES RELAIS

Mardi de 14h à 18h et vendredi de 14h à 18h

Membre de la Fédération des Femmes Relais du 93, vous propose un lieu d'écoute, de médiation, d'orientation et d'accompagnement pour les familles et les personnes isolées en particulier.

PERMANENCES VACANCES FAMILLES - mercredi de 14h à 17h

La référente famille accueille et renseigne les familles sur les différents types de projets liés aux vacances. Bourse Solidarité Vacances est un dispositif qui propose aux familles à bas revenus, des séjours de vacances (mer/montagne/campagne), d'une durée d'une semaine.

MÉDIATION FAMILIALE AADEF - jeudi et vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h

Consultations confidentielles. Ce sont des professionnels à votre écoute. Les médiateurs familiaux facilitent le dialogue. Sans vous influencer, ils vous aideront à trouver des terrains d'entente : autorité parentale, hébergement principal, droit de visite, pension alimentaire, partage des biens...

CULTURE DU CŒUR - se renseigner auprès de l'accueil

C'est un dispositif qui propose aux habitants du quartier d'accéder à des loisirs culturels, sportifs à des tarifs préférentiels.

AU CS DES MARNAUDES

CNL - 2^{ème} et 4^{ème} samedi du mois

CLCV - 1^{er} et 3^{ème} samedi du mois

ECRIVAIN PUBLIC - sur rendez-vous

M. ORTEGA se tient à votre disposition pour vous aidez dans vos écrits.

PERMANENCE JURIDIQUE (Association des Juristes Berbères de France).

samedi de 10h à 12h



AU CS DU PRÉ GENTIL

POINT D'ACCÈS AUX DROITS

1^{er}, 3^{ème} et 5^{ème} - mardi de 14h à 17h

Vous rencontrez un souci d'ordre juridique, dans le domaine du droit du travail, de la famille, du logement, de l'immobilier, des successions, des assurances, du pénal... alors venez rencontrer un Juriste qui vous informe sur vos droits et obligations.

ECRIVAIN PUBLIC

Mercredi de 14h à 17h

Des bénévoles vous proposent une aide dans la rédaction de vos courriers, documents, formulaires administratifs...

FAMILLE ET MÉDIATION « LE CHEMIN »

Jeudi de 14h à 18h

Membre de la Fédération des Femmes Relais du 93, vous propose un lieu d'accueil, d'écoute pour aider des personnes à faire leurs démarches administratives et à connaître leurs droits. Orientations vers d'autres professionnels compétents ou les structures adéquates. Collaboration avec les assistantes sociales et scolaires, les enseignants et les travailleurs sociaux. Soutien aux jeunes en difficulté et accompagnement des parents pour rencontrer les enseignants et la direction des établissements scolaires...

CADRE DE VIE ET VIE QUOTIDIENNE

Vendredi de 17h à 19h

L'association « CLCV » vous aide à devenir un acteur de la cité, dans la défense de vos droits, de vos intérêts et d'agir contre toutes exclusions.



COMMUN AU 3 CENTRES

ASSOCIATION « VACANCES ET FAMILLES »

D'avril à juin, cette association tient une permanence afin de permettre aux familles rencontrant d'importantes difficultés (personne percevant le RMI ou l'API) de pouvoir s'évader le temps de deux ou trois semaines.

CAF - ENTRETIEN GÉRÉ DIRECTEMENT ET SUR RENDEZ-VOUS

Une Assistante Sociale, vous accompagne dans vos démarches administratives et vous informe sur vos droits et l'action sociale de la CAF.

Pour joindre le secrétariat, tous les jours, sauf le mardi au : **01 49 35 48 89**